



LE VENDREDI 1^{ER} MAI 2026

UNE JOURNÉE DE MOBILISATION MASSIVE, UNITAIRE ET DÉTERMINÉE, POUR IMPOSER NOS DROITS ET AFFIRMER NOTRE SOLIDARITÉ.

Le 1er mai, journée internationale de luttes des travailleuses et des travailleurs, est une journée de mobilisation massive, unitaire et déterminée, pour imposer nos droits et affirmer notre solidarité.

Plus que jamais, nous refusons toute régression sociale et toute tentative de banalisation du travail le 1er mai. Ce jour, conquis par plus d'un siècle de luttes, est un symbole international de solidarité, de dignité et de droits. Il n'est pas à vendre, il ne se vole pas.

Dans un contexte de remise en cause brutale de droits sociaux fondamentaux et de tensions internationales croissantes, ce 1er mai ne sera pas une simple journée symbolique.

Il sera une journée de combat, ici comme partout dans le monde.

Nous affirmons notre solidarité avec les travailleuses et travailleurs du monde entier et réaffirmons notre exigence de paix. Les logiques de guerre, de division et d'exploitation ne peuvent être une réponse aux crises actuelles.

En Charente-Maritime, les organisations syndicales départementales CGT-CFDT-FO-FSU-UNSA appellent les salarié·e·s, les privé·e·s d'emploi, les retraité·e·s, les jeunes à faire du 1er mai une journée de mobilisation exceptionnelle, unitaire et déterminée pour :

- défendre leurs droits et leurs conditions de vie ;
- s'opposer aux politiques de régression sociale ;
- porter haut les exigences de justice sociale et de paix ;
- affirmer la solidarité internationale entre les peuples.

Face aux tentatives gouvernementales et patronales visant à remettre en cause nos conquises sociales, nous affirmons notre volonté de construire un rapport de force à la hauteur des enjeux.

Le 1er mai appartient au monde du travail. Nous ne le laisserons pas être confisqué ni aujourd'hui ni demain !

**Toutes et tous dans la rue le 1^{er} mai !
Pour nos droits, pour nos vies, pour l'avenir et pour la paix**

Rassemblements et manifestations

La Rochelle	10h	Hôtel de Ville
Saintes	10h30	Palais de Justice
Rochefort	10h30	Place Colbert
Royan	10h30	Place du Général de Gaulle
St Jean d'Angely	10h30	Place de l'hôtel de ville
Jonzac	10h30	Jardin public